



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION D'UN ATELIER INTITULÉ "ATELIER MULTIMEDIA AVEC TUXPAINT" PAR L'ASSOCIATION AUBERFABRIK A LA MEDIATHEQUE COEUR DE VILLE LE SAMEDI 2 OCTOBRE 2021 DE 10H A 12H

**DÉCISION N° DM-21-338
EN DATE DU 12 OCTOBRE 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2021-2022,

CONSIDÉRANT la proposition d'atelier de l'association Auberfabrik représentée par Madame Dolores MIJATOVIC, en sa qualité de Présidente, dont le siège social est situé 15 impasse du Pont Blanc – 93300 AUBERVILLIERS, le samedi 2 octobre 2021 à la Médiathèque Cœur de Ville de 10h à 12h.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Auberfabrik représentée par Madame Dolores MIJATOVIC, en sa qualité de Présidente, dont le siège social est situé 15 impasse du Pont Blanc – 93300 AUBERVILLIERS, un contrat de prestation de service pour l'animation d'un atelier intitulé « Atelier multimédia avec Tuxpaint », le samedi 2 octobre 2021 de 10h à 12h à la Médiathèque Cœur de ville dont le coût est fixé à quatre cents euros (400,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20211012-lmc1H8799H1-AR
Date de réception en Préfecture : 12/10/2021
Date de Publication : 12/10/2021

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20211012-lmc1H8799H1-AR
Date de réception en Préfecture : 12/10/2021
Date de Publication : 12/10/2021